



Syndicat des Eaux  
Barousse Comminges  
Save

## COMPTE RENDU DE REUNION DU BUREAU SYNDICAL

Date : 14 novembre 2016

Rédacteur : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Bureau Syndical

Ordre du jour :

- Acompte contribution 2017 Syndicat Mixte de la Maison des Sources
- Acompte subvention 2017 association socio culturelle du Syndicat
- Absence de transfert des résultats du budget annexe de la commune de Roquefort sur Garonne suite à son adhésion au SEBCS
- Régularisation de la rémunération de l'exploitant versée au SEBCS par l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- Régularisation de l'aide à la performance épuratoire versée au SEBCS par l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- Convention relative à la mise en place de la facture unique
- Remplacement 80 fonte rue de l'Indépendance à Saint Gaudens : signature du marché
- Acquisitions véhicules 2016 : signature du marché
- Réhabilitation des réseaux EU-EP-AEP Boulogne sur Gesse 3<sup>ème</sup> tranche : avenant au marché
- Réhabilitation des prétraitements de la station d'épuration de Gourdan Polignan : avenant au marché
- Périmètres de protection des captages d'eau potable sur les communes de Ferrère, Mauléon Barousse et Ourde : avenant au marché
- Extension du réseau assainissement collectif secteur Esclotte à Aurignac : demande de subvention Agence de l'Eau Adour Garonne
- Réhabilitation des filtres à sable de la station d'épuration de Polastron : demande de subventions Conseil Départemental du Gers et Agence de l'Eau Adour Garonne
- Transaction amiable Association « Le Foyer de Comminges »
- Indemnités agricoles Gimont
- Procédure forage secours Bordes de Rivière
- Rétrocession réseaux Lotissement St Roch à Monferran Savès
- Raccordement électrique stations d'épuration de Frégouville et de Monferran Savès
- Autorisation du Président à ester en justice
- Renouvellement convention mise à disposition de personnel par le SEBCS au profit de la SPL Eaux Barousse Comminges Save
- Convention adhésion service prévention des risques professionnels avec le Centre de Gestion de la Haute Garonne : modification tarifaire
- Instauration d'une charte informatique SEBCS
- Compte épargne temps
- Compte rendu des délégations du Président
- Préparation du comité syndical du 3 décembre 2016

Approbation du compte rendu du bureau du 20 juin 2016.

Le Président débute la séance en indiquant que 25 questions sont à l'ordre du jour de ce bureau ainsi que la préparation du comité syndical du 3 décembre 2016.

Une minute de silence est observée à la mémoire de Georges TOMASI, Maire de la commune de Saint Frajou.

Le Président présente Mme Elodie CAUQUIL qui vient de prendre ses fonctions à la Perception de Saint Gaudens et qui succède à M. Didier SOUVERVILLE. Il souhaite également une bonne retraite à Mme Colette CASTEX, agent du Syndicat depuis 1974. Il présente également Mlle Marion PUJOL qui vient d'être recrutée en tant que responsable du service juridique depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2016.

**1) Indemnité de la trésorière (Jean Yves DUCLOS)**

Le Président propose d'attribuer, à taux plein, l'indemnité de conseil à Mme Elodie CAUQUIL.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**2) Acompte contribution 2017 Syndicat Mixte de la Maison des Sources (Jean Yves DUCLOS)**

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**3) Acompte subvention 2017 association socio culturelle du Syndicat (Jean Yves DUCLOS)**

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**4) Absence de transfert des résultats du budget annexe de la commune de Roquefort sur Garonne suite à son adhésion au SEBCS (Jean Yves DUCLOS)**

Il est précisé qu'il ne s'agit que d'une simple régularisation.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**5) Régularisation de la rémunération de l'exploitant versée au SEBCS par l'Agence de l'Eau Adour Garonne (Jean Yves DUCLOS)**

Le montant de cette régularisation s'élève à 8 078,04 euros.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**6) Régularisation de l'aide à la performance épuratoire versée au SEBCS par l'Agence de l'Eau Adour Garonne (Jean Yves DUCLOS)**

Le montant de cette régularisation s'élève à 2 150 euros.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**7) Convention relative à la mise en place de la facture unique (Sandrine BOISARD)**

Cette facture unique permettra de regrouper sur une seule facture l'eau potable et l'assainissement collectif. Un courrier a été envoyé aux abonnés concernés par ce changement.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**8) Remplacement 80 fonte rue de l'Indépendance à Saint Gaudens : signature du marché (Thierry IDRAC)**

L'entreprise CASSAGNE a été retenue pour un montant de 98 713 euros HT (estimation : 120 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**9) Acquisitions véhicules 2016 (groupement de commande) : signature du marché (Sylvie BOSSE)**

Pour le lot n° 1, la Société RENAULT AUTORAMA SUD OUEST a été retenue pour un montant de 24 818,23 euros TTC.

Pour les lots n° 2, 3 et 4, la Société CITROEN GAM DALLARD a été retenue pour un montant de 125 287,68 euros TTC.

Le montant du marché s'élève à 150 105,91 euros TTC (estimation des besoins : 120 000 euros HT).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**10) Réhabilitation des réseaux EU-EP-AEP Boulogne sur Gesse 3<sup>ème</sup> tranche : avenant au marché (Thierry IDRAC)**

Cet avenant est nécessaire suite à l'augmentation de la masse des travaux due au raccordement du réseau d'eau potable et au remplacement du réseau d'assainissement EU, ce qui engendre une plus value de 16 475,98 euros HT (augmentation de 5,06 %).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**11) Réhabilitation des prétraitements de la station d'épuration de Gourdan Polignan : avenant au marché (Thierry IDRAC)**

Cet avenant est dû à l'augmentation de la masse des travaux de génie civil qui engendre une plus value de 10 573,60 euros HT (augmentation de 4,09 %).

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**12) Périmètres de protection des captages d'eau potable sur les communes de Ferrère, Mauléon Barousse et Ourde : avenant au marché (Thierry IDRAC)**

Cet avenant est nécessaire afin de modifier la répartition financière entre les entreprises titulaires du marché.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**13) Extension du réseau assainissement collectif secteur Esclotte à Aurignac : demande de subvention Agence de l'Eau Adour Garonne (Mélanie CABANEL)**

Cette opération a été estimée à 35 000 euros HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**14) Réhabilitation des filtres à sable de la station d'épuration de Polastron : demande de subventions Conseil Départemental du Gers et Agence de l'Eau Adour Garonne (Mélanie CABANEL)**

Cette opération a été estimée à 80 000 euros HT.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**15) Transaction amiable Association « Le Foyer de Comminges » (Sandrine BOISARD)**

L'indemnité versée à l'Association par le Syndicat des Eaux s'élève à 10 % du montant total des travaux soit 1 293,60 euros.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**16) Indemnités agricoles Gimont (Thierry IDRAC)**

Suite aux dégâts aux cultures occasionnés par les travaux de la déviation de la RN 124 à Gimont sur des parcelles de blé tendre, il est proposé d'indemniser Monsieur CASTEX Jean Paul à hauteur de 2 599,25 euros pour une surface de 7 025 m<sup>2</sup> et Monsieur LABEDAN Jean François à hauteur de 964,96 euros pour une surface de 2 608 m<sup>2</sup>. Il est précisé que ces indemnités sont calculées conformément au barème départemental de la Chambre d'Agriculture.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité ces propositions.

**17) Avenant n°1 à la convention avec l'Etat pour la déviation de la RN 124 à Gimont (Thierry IDRAC)**

Il s'agit de modifier la convention prise lors du bureau du 6 septembre 2013 en rajoutant la réalisation de la pose de fourreaux pour un montant de 59 191,10 euros, ce qui portera le montant des travaux à 600 191,10 euros HT entièrement remboursé par l'Etat.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**18) Procédure forage secours Bordes de Rivière (Sandrine BOISARD)**

Cette opération peut être éligible aux aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne, du Conseil Régional et du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**19) Rétrocession réseaux Lotissement St Roch à Monferran Savès (*Mélanie CABANEL*)**

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**20) Raccordement électrique stations d'épuration de Frégouville et de Monferran Savès (*Mélanie CABANEL*)**

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité ces propositions.

**21) Autorisation du Président à ester en justice (*Marie Hélène LONGEAUX*)**

Il est demandé aux membres du Bureau d'autoriser le Président à ester en justice contre le Groupement Forestier de Midi-Pyrénées à SOST devant la Cour d'Appel de Pau. Le Cabinet d'Avocats retenu est le Cabinet Goutal-Alibert.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**22) Renouvellement convention mise à disposition de personnel par le SEBCS au profit de la SPL Eaux Barousse Comminges Save (*Sylvaine MICHEL MARTINEZ*)**

Ce renouvellement de mise à disposition concerne 40 agents auprès de la SPL-EBCS pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**23) Convention adhésion service prévention des risques professionnels avec le Centre de Gestion de la Haute Garonne : modification tarifaire (*Sylvaine MICHEL MARTINEZ*)**

Le coût d'adhésion à ce service sera de 11,50 euros par an et par agent au lieu de 9,15 euros à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

**24) Instauration d'une charte informatique SEBCS (*Sandrine BOISARD*)**

Il est précisé que le plan vigipirate impose un filtrage URL afin d'être mieux protégé, c'est pourquoi une charte informatique doit être instaurée avec l'accord obligatoire des salariés.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

Il est précisé qu'il n'y a aucun risque de santé publique.

**25) Compte épargne temps (*Sylvaine MICHEL-MARTINEZ*)**

Le Bureau Syndical doit se prononcer sur le détail des modalités d'ouverture, de fonctionnement, de gestion et de fermeture du compte épargne temps et sur les modalités d'utilisation par les agents.

Le Bureau syndical accepte à l'unanimité cette proposition.

## **26) Compte rendu des délégations du Président (*Jean Yves DUCLOS*)**

Monsieur le Président rappelle les décisions prises depuis le dernier bureau :

- approbation de l'avenant n° 1 au marché avec l'Entreprise SUBTERRA pour un montant de 6 448,63 euros HT soit 9 % du marché initial.
- souscription auprès de la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées d'un emprunt de 200 000 euros pour la réalisation des investissements budget assainissement.

## **27) Préparation du comité syndical du 3 décembre 2016 (*Jean Yves DUCLOS*)**

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Décision modificative n° 1 Budget Eau
- Décision modificative n° 1 Budget Eau Affermage
- Décision modificative n° 1 Budget Assainissement
- Appel à projets eau potable Agence de l'Eau Adour Garonne : signature des marchés
- Autorisation d'engager, de liquider, de mandater en 2017 le quart des crédits d'investissement de 2016
- Rapport et Débat d'orientation budgétaire
- Propositions tarifs 2017 - eau, assainissement collectif, assainissement autonome, actes administratifs
- Rapport annuel prix et qualité de l'eau
- Point sur les services
- Compte rendu d'exploitation de la SEM Pyrénées Services Publics
- Compte rendu d'exploitation de la SPL Eaux Barousse Comminges Save
- Compte rendu Syndicat Mixte de la Maison des Sources et des Chalets St Nérée

### **Appel à projets eau potable Agence de l'Eau Adour Garonne : signature des marchés**

- Remplacement Ø 200 Fonte – Charlas – Escanecrabe
- Remplacement Ø 150 Fonte – Simorre – Distribution d'Encortade
- Renouvellement Ø 200 et Ø 150 Fonte – Tronçon Nizan – Mondilhan Tranche 1
- Remplacement Ø 200 Fonte – Montamat – Les Jumeaux Le Payre
- Renouvellement Ø 100 Fonte – Puylausic – Ronceveaux
- Renouvellement Ø 60 Fonte – Monblanc – Quartier « Las Boubées »
- Remplacement Ø 60 – Samatan – Route de Monblanc
- Renouvellement Ø 100 Fonte – Lombez – Route d'Espaon
- Remplacement Ø 80 Fonte – Nénigan – Monbardon

### **Rapport et Débat d'orientation budgétaire**

7 orientations pour 2017 :

- 1) Des investissements sans précédent en 2017 : 10 millions d'euros de travaux afin de moderniser et renouveler les ouvrages. Des travaux en eau potable en 2017 : mise en place des périmètres de protection autour des captages à Aveux et Ferrère, la recherche d'une nouvelle ressource à Bordes de Rivière ainsi que la création d'un réservoir supplémentaire de 2 500 m<sup>3</sup> au Cuing afin d'alimenter le Gers. En assainissement, il est prévu de réhabiliter des stations d'épuration à Frégouville, Polastron et Monferran Saves ainsi que des renouvellements et des extensions de réseau à Martres Tolosane, Saint Martory, Aurignac et Gimont.
- 2) Un tarif de l'eau qui évoluera pour la première fois depuis 2005.
- 3) Une facturation unique pour l'eau et l'assainissement collectif.
- 4) Un rendement de réseau optimisé.
- 5) Des périmètres de protection finalisés.
- 6) Des compteurs modernisés.
- 7) Un schéma directeur d'assainissement lancé.

## **Propositions tarifs 2017 - eau, assainissement collectif, assainissement autonome, actes administratifs**

Il sera proposé de faire évoluer le tarif 2017 de l'eau en moyenne de 12 euros pour 100 m<sup>3</sup> consommés et celui de l'assainissement de 6 euros pour 100 m<sup>3</sup>. En 2018 et en 2019, les tarifs n'évolueront que de l'inflation.

### **28) Questions diverses**

A la question sur le devenir de l'usine d'embouteillage, il est répondu que l'on continue d'effectuer des analyses.

La séance est levée.